

POLITIQUE ■ Conseil municipal

L'inquiétude de la désertification médicale

Lors du conseil municipal du jeudi 6 décembre, les élus sont revenus sur la difficulté de trouver des médecins.

Le docteur Desprez, avait un statut bien particulier lors du dernier conseil municipal. Médecin et membre du conseil municipal, il a donné son point de vue sur l'avenir des soins médicaux pratiqués à Longueville et dans les communes voisines. Le problème de désertification médicale n'est hélas pas isolé. Donnemarie, Nangis et d'autres doivent y faire face. Philippe Fortin propose un pas en avant : transformer une grange communale en Maison de Santé. Dans ce but, celle-ci serait revendue en *rémercé*



La grange communale, une maison médicale bien située

(*) à la Communauté de communes de la GERBE. Un simple jeu d'écritures permettant le rachat du bien si celui-ci n'a pas été transformé selon les clauses dans un délai convenu de 5 ans.

Travail en cabinet

Si le projet se révèle viable, l'immeuble est ainsi dispo-

nible pour sa nouvelle destination, sinon il est racheté par son vendeur. Si la société et ses mœurs changent, le corps médical aussi. De plus en plus de médecins sont à présent des femmes. Elles ont des enfants et ne désirent pas travailler 15 heures de rang comme leurs prédéces-

seurs. Elles seraient plutôt favorables à un travail en cabinet commun afin d'être plus disponibles pour remplir leurs obligations familiales. Seulement, cette relève, masculine ou féminine, aspire plus aux commodités de la vie urbaine qu'aux vicissitudes du monde rural. Des encouragements financiers ou une nouvelle règle d'affectation seront-ils les clefs qui déverrouilleront cette situation ? En toute prévoyance, Philippe Fortin, maire de Longueville, et son conseil municipal, ont choisi une position qui paraît être la mieux appropriée.

(*) *Clause par laquelle on se réserve le droit de racheter dans un certain délai la chose qu'on vend, en remboursant à l'acquéreur le prix principal et les frais de son acquisition.*

LONGUEVILLE ■ Stationnement

Nouvelles places de parking



Ajout de nouvelles places de parking sur la place de la Poste;

Nécessité obligée, il ne sera plus possible de garer son véhicule à l'ombre des arbres de la place de la Poste. L'exigence de nouvelles places de parking s'impose. Les travaux d'aménagement sont en cours. Il s'agit d'une situation qui réclame une réelle solution. Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre à la sortie de Longueville en

direction de Chalmaison. Deux files de voitures en stationnement bordent constamment la route jusqu'au premier croisement avec la route de Soisy-Bouy. Un nouveau plan de circulation sera également opérationnel à partir du 5 novembre pour assurer une meilleure fluidité et une sécurité appropriée.

LONGUEVILLE ■ Le Beaujolais à l'honneur



Le bureau du Foyer rural, Josiane Goudry, Joël Carteron, Frédérique Colombi, Martine Jumeaux et le Beaujolais Nouveau

Pour ne pas faire comme les autres, le foyer rural invitait les amateurs de Beaujolais Nouveau avec quelques semaines de retard au calendrier officiel (3^e jeudi de novembre) à la salle des Arches. 115 personnes étaient présentes pour la dégustation. Le foyer rural et ses bénévoles, ont également proposé une soirée dansante à leurs hôtes avec le concours du DJ (prononcer « DiDjai ») Pascal Robot. Le foyer rural de Longueville, c'est aussi la qualité incontestée d'une soirée cabaret qui sera rééditée le 2 février prochain.

LONGUEVILLE ■ Cérémonie du 5 décembre

C'est l'hommage rendu à tous les morts du conflit franco-algérien qui fut rendu ce 5 décembre, devant le Monument aux Morts de Longueville à 11h15. Le 19 mars 1962, les accords d'Evian étaient signés. Si ce *cessez-le-feu* fut effectif dans les termes du traité, il n'en fut pas toujours de même sur le terrain. La liste des victimes s'est hélas augmentée durant les mois qui suivirent. Simone Aubry, conseillère municipale, prononça un premier discours officiel, suivi de celui de Christian Schuh, président de l'association des Anciens Combattants et vétéran du conflit. Une



gerbe fut déposée par Simone Aubry et Marcel Bachet, conseiller municipal. Une minute de silence fut observée en mémoire des disparus. Un tout jeune porte-drapeau assurait la relève de ses aînés. Le souvenir des anciens se conjugua à l'émotion des plus jeunes.